

Écolo

Systeme B

BIEN POUR LA PLANÈTE ?

Le papier recyclé

À côté du papier vierge, y a pas photo !
Surtout si sa fabrication vise plus la qualité verte que la blancheur de la feuille.

Le principe. On qualifie de « recyclé » tout papier qui contient au moins 50 % de fibres cellulosiques de récupération. Ces « FCR » proviennent de déchets de papier (journaux, prospectus, catalogues, etc.). Alors que les fibres du papier vierge sont extraites du bois.

Le process. Industriel. Aïe, pour réutiliser les fibres des papiers usagés, il faut passer, entre autres, par une « épuration » et un « désencrage ». Les traitements mécaniques et physico-chimiques nécessitent pas mal d'eau et d'énergie. Sans compter les émissions de CO₂ et les substances toxiques parfois utilisées pour blanchir le papier. En clair donc, recycler le papier n'est pas sans polluer, mais...

Bons points. Recycler contribue à diminuer la quantité de déchets à incinérer. Quant au process, il consommerait 7 fois moins d'énergie, avec moins de combustible, et 20 fois moins d'eau que pour le bois. Les rejets de gaz à effet de serre seraient, eux, divisés par 2. Bref, globalement, l'éco-bilan du papier recyclé se révèle meilleur que celui du papier vierge !

Et les forêts ? En France, si le bois représente 50 % environ de la matière première utilisée, il s'agit surtout de bois d'éclaircie et de déchets de scieries. Certains papiers vierges reçoivent ainsi un écolabel (FSC) puisqu'ils pratiquent une gestion durable des forêts. N'empêche que le papier recyclé limite le recours aux arbres, quand près de 20 % du papier vierge provient encore de forêts anciennes, alerte Greenpeace.

Le plus vert. Parmi les différentes catégories de papier recyclé, la palme du plus écolo revient au 100 % « FCR », non « désencré », non blanchi (donc gris-beige clair). On l'achète certifié par l'écolabel européen ou par les logos Ange Bleu ou APUR. Un papier de qualité (10 % plus cher que du non recyclé), y compris pour l'impression. M. B.

MERCI À SYLVAIN PASQUIER, ANIMATEUR DE SECTEUR, DIRECTION DÉCHETS ET SOLS, À L'ADEME.



J'en fais quoi de ces vieux pots de peinture ?

On a comme l'intuition qu'il ne faut pas les jeter avec nos vieux journaux...

Pourquoi c'est nocif pour la planète ?

Les déchets de bricolage (peintures, solvants, décapants) sont nocifs pour l'environnement et dangereux pour les éboueurs : on ne les jette pas à la poubelle. Certains solvants contiennent des COV (composés organiques volatils) qui polluent l'air et favorisent l'effet de serre. Les pigments de certaines peintures contaminent l'eau s'ils sont jetés à même le sol ou dans les égouts, interdiction donc de les vider dans l'évier.

Où je les dépose ? À la déchetterie : c'est le seul endroit apte à recevoir nos déchets toxiques. On se renseigne à la mairie pour savoir de laquelle on

dépend (il y en a près de 3 000 en France) et on prévoit un justificatif de domicile avant d'y aller. Si on a la flemme de se déplacer, on prend rendez-vous (gratuitement) avec la déchetterie pour une collecte à domicile.

Et les encombrants ? Notre vieille armoire, nos gravats, nos planches pleines de clous ? Idem : la déchetterie. On vérifie aussi si la mairie n'organise pas des collectes d'encombrants à des jours et horaires précis. Le bon plan à Paris ? On fait notre demande de retrait de déchets sur www.paris.fr/portail/environnement. A.-S. L.

PLUS D'INFOS : WWW.ADEME.FR.



LE CHARIOT RÉCUP

Pour frimer au marché, voici un modèle en toile plastique solide, légère et très colorée, fabriquée avec des sacs d'aliments pour poissons « Made in Cambodge »...

Mais interdiction d'y ranger les pochons en plastique du supermarché : trop polluants ! L. G.

● « Roule ma poule », création Coll. Part, 115 € au Printemps Design à partir du 15 avril, 01 44 78 15 78.